

## Résolutions adoptées par le CA pendant l'année 2015

- Il est proposé que le comité de formation fixe le montant des frais de participation aux conférences et formation Unanime
- Il est proposé que le budget alloué pour la formation soit haussé de 3000 \$ à 5000 \$ Unanime
- Compte tenu qu'il s'occupe bénévolement du site Internet de la CGAQ, il est proposé que Michel Giroux soit nommé membre honoraire, selon l'article II paragraphe 3 de la charte. Cette nomination sera revue l'an prochain. Unanime
- Il est proposé de faire un don de 5 \$ par membre de la CGAQ présent, à la visite guidée du 18 février 2015 au Musée commémoratif de l'holocauste.  
Unanime
- Il est proposé que la CGAQ verse un montant forfaitaire de 30 \$ par réunion à Lise Hénault pour l'organisation et la tenue des CA à son domicile. Unanime
- Il est proposé d'accorder les montants suivants, sur une base de 0,20 \$/km, pour le déplacement de certains membres lors des réunions du CA.  
Maryse (Québec) 100\$ Laurent (Magog) 48 \$ Alain (Mille-Isles) 36 \$  
Unanime
- Il est proposé d'entériner la proposition de l'assemblée générale suivante:  
Au chapitre IV paragraphe 15 de la Charte, il est convenu de remplacer Le vote par procuration est **prohibé**, par Le vote par procuration est **permis**.
- Il est proposé d'amener la proposition suivante à l'assemblée générale:
- Il est proposé que les nouveaux membres soient acceptés seulement s'ils peuvent prouver qu'ils ont suivi un cours de guide dans une institution reconnue par la CGAQ ou s'ils peuvent prouver (talon de chèque, contrat ou autres) qu'ils ont guidés des groupes. Unanime